



Pandémie Covid-19:

Guideline concernant les clients santé mentale et psychiatrie

OBJET :

- Ces recommandations ont pour but d'orienter le professionnel de soins à domicile dans la prise en charge de clients souffrant de troubles de santé mentale et psychiatriques dans un contexte pandémique.
- Elles se basent sur des principes éthiques, des règles déontologiques ainsi que sur des modèles de prises en soins individualisées, intégrées, continues et coordonnées
- Elles s'appuient sur une organisation spécifique intégrant des infirmier en santé mentale et psychiatrie (ISMP) favorisant:
 - L'identification des facteurs de vulnérabilité psychiques et somatiques :
 - La mise en place d'une posture thérapeutique adaptée
 - Le maintien du lien à domicile

CONTEXTE:

➤ Stratégie Institutionnelle:

- Elaboration et mise en place d'actes de réhabilitation psycho-sociale pour les clients relevant de la santé mentale et de la psychiatrie.
- Intervention spécifique de 2 infirmiers experts en santé mentale et psychiatrie (ISMP), joignables via une Hotline

➤ Confinement: exacerbation des facteurs de fragilisation psychiques

- Isolement accru lié aux mesures de distanciation sociales
- Accès aux soins ambulatoires réduits
- Réactions émotionnelles accrues (anxiété, peurs, doute, méfiance)

➤ Clientèle Santé Mentale et Psychiatrie: Comportements à risques accrus chez cette clientèle

- Isolement total, repli sur soi, perte de contact avec la réalité
- Arrêt de prise de traitement, refus de soins
- Recherche d'anxiolyse inadaptée (automédication, addiction)

RESULTATS ATTENDUS :

I. Eviter l'aggravation de la symptomatologie Covid

- Evaluer la présence de comorbidités et/ou symptômes somatiques
- Maintenir le suivi somatique / Covid
- Prévenir les risques d'interaction médicamenteuse (psychotropes)

II. Diminuer la vulnérabilité cognitivo-comportementale/confinement

- S'assurer de la bonne compréhension des consignes, les rappeler
- Lutter contre les effets anxiogènes de la sur/dès-information
- Informer sur les ressources/aides en cas de besoin (hotlines, urgences psy.)

III. Restreindre les risques psychosociaux

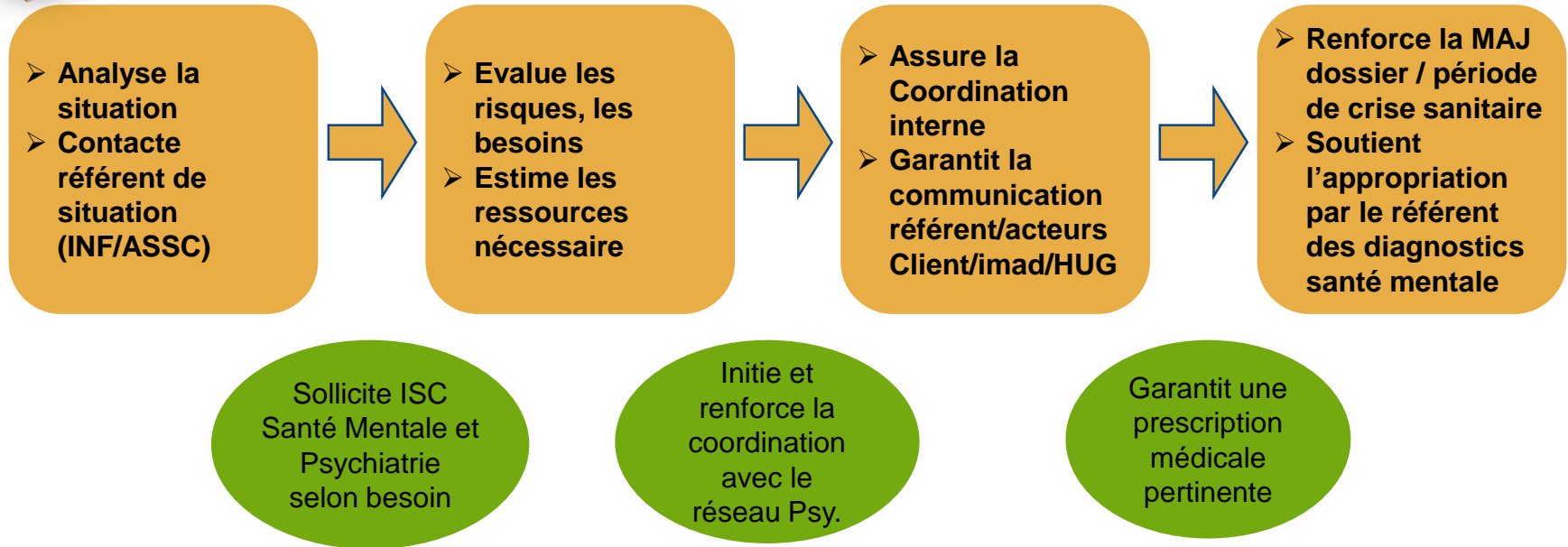
- Etre à l'écoute et encourager les contacts (directs et indirects) avec le réseau du client et maintenir ses soins et ses activités individuelles.
- Sensibiliser et soutenir le maintien d'une hygiène de vie (structuration des journées, alimentation équilibrée, sommeil, etc.)
- Faciliter l'accès aux traitements (médicamenteux, relationnels et comportementaux) et assurer une coordination/coopération renforcée entre les acteurs du réseau de santé.

ISMP & INTERACTIONS



CRITERES INCLUSION

- ✓ Contexte Pandémique
- ✓ Prestations en cours
- ✓ Situation complexe
- ✓ Sollicitation ISMP



ISMP : SENSIBILISER AU LANGAGE PSYCHIATRIQUE

Manifestations possibles et pistes d'interprétation	Manifestations	Possibles interprétations
	Errance	S'occuper car s'ennuie, par curiosité, vouloir rentrer chez soi, chercher quelqu'un, s'éloigner d'une souffrance, douleurs, mal-être physique
	Agitation	Incompréhension, peur/angoisse, désaccord, présence hallucinations, illusions, déshydratation, dépression, douleurs, mal-être physique
	Agressivité	Douleur, mal-être physique, non-écoute de ses besoins, attirer l'attention, non-compréhension du stimuli, peur/angoisse, hyperstimulation
	Résistance aux soins	Refuser, s'opposer, s'éloigner de quelque chose qui ne comprends pas, peur, hyperstimulation
	Désinhibition	Douleurs, avoir froid/chaud, non reconnaissance des vêtements, incontinence, attirer l'attention, montrer de l'affection envers l'autre
	Idées délirantes	Perceptions ou jugement erronés de la réalité, non critiquées par la personne (ex. persécution)
	Hallucinations	Perceptions sensorielles sans objet réel à percevoir
	Illusions	Déformations ou interprétations des perceptions réelles

SOUTIEN: Helpline ISMP (5/7j)

Renforcement de l'organisation spécifique pandémie auprès des référents infirmiers, avec l'appui spécifique d'infirmiers spécialisés en santé mentale et psychiatrie (ISMP) et/ou clinique (ISC).

Pourquoi interpeller les ISMP:

- Conseil d'expert, orientation
- Lien entre l'équipe et les professionnels du CAPPI, le réseau de la psychiatrie, etc.

Quand interpeller les ISMP:

- Les difficultés sont clairement en lien avec la crise sanitaire
- Les consignes et moyens préconisés dans la recommandation ont été essayés.
- Les actions proposées comme alternatives aux soins sont sans effet

Les troubles cognitifs sont exclus de cette organisation et font l'objet d'une autre recommandation « Prise en charge de client à domicile avec troubles cognitifs »

Ce soutien complète la recommandation institutionnelle déjà existante à imad « Conduite à tenir en cas d'urgence » pour ce qui relève du client agité, violent et/ou tenant des propos suicidaire.